

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
D'ARCACHON EXPANSION
Vendredi 6 mars 2026**

ETAIENT PRESENTS :

Mr. LUMMEAUX (1^{er} Vice-président),
MME MARESCOT (3^{ème} Vice-présidente),

Mesdames BORDEDEBAT, CASSOT, CAUSSARIEU, MAUPILE, THE

Messieurs CAVOLI, FANARA, MONS, PUJOL, SCAPPAZZONI, TREUIL, MARTINERIE, DAVID, DELEPAUX

A titre consultatif :

Mme. DUGENY Directrice Générale d'Arcachon Expansion,
Mme MIREMONT Responsable RH, Administratif et Finances.
Mme DREAN, Directrice Animation-Evènementiel
Mr DISSAUX, Directeur Culture.

ETAIENT EXCUSES :

Mr FOULON Président d'Arcachon Expansion,
Mr. SOULIER (2^{ème} Vice-président)

Mesdames LAFONTAINE, DUBROCA, FOULON
Mr BONNIN, SEGURA

A titre consultatif :

Mr MASSONNET Directeur Général des Services Mairie,
Mr PIERRE-EDOUARD DROGUET responsable par intérim du Service de Gestion Comptable

EXTRAIT DE DELIBERATION N°2026030614 : DEMANDE DE REMBOURSEMENT

Il convient de solliciter le Conseil d'Administration afin de réaliser à titre exceptionnel des remboursements.

Après étude de ce dossier, nous préconisons d'effectuer le remboursement à titre commercial suivant :

Christiane et Bertrand NOEL (motif : maladie)

- ONBA du 1er mars 2026 – 2 places : 27 € chacune
- Renaud Capuçon du 26 avril 2026 - 2 places : 36 € chacune

Pour Monique IPPARRIGARY (motif : plus de possibilité de se déplacer)

- ONBA du 1er mars 2026 -1 place : 27 €
- Mon jour de Chance du 3 mars 2026/ 36 €

Montant total du remboursement : 189 € TTC

Cette délibération n'appelant aucune observation, **B.LUMMEAUX**, demande au conseil d'administration de bien vouloir :

- **APPROUVER les tarifs et les partenariats tels que présentés**
- **AUTORISER Madame la Directrice Générale à mettre en place l'organisation nécessaire à l'exécution de cette délibération**
- **AUTORISER Madame La Directrice Générale à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération**

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité la délibération n°14 concernant la demande de remboursement.

Frédérique DUGENY
Secrétaire de séance



Pour extrait certifié conforme
Arcachon, le vendredi 6 mars 2026
Bernard LUMMEAUX
1^{er} vice-président de la Régie Arcachon
Expansion

